

Programme

20h00

■ Accueil des participants

Soirée animée par Evelyne Le Normand, maraîchère et Coprésidente du GAB 56 et Vincent Thébault, agriculteur et Coprésident de l'Association La Marmite.

20h15

■ "Optimisation du foncier agricole", expérimentation sur les friches agricoles auprès des collectivités

Intervenant : Olivier Jegou - Service ODASEA

20h45

■ La FONCIERE, Terre de Liens "Investissement Solidaire"

Témoignage sur une installation avec la FONCIERE

Intervenante : Lysiane Jarno de l'Association Terre de Liens

21h00

■ Groupement Foncier Agricole (GFA)

Témoignage de Denis Lucas sur la création du GFA "Kerlambert Solidaire" à Muzillac
Pourquoi et comment?

21h15

■ Pas simple de transmettre sa ferme !

Témoignage d'un futur cédant

21h30

■ Initiative de citoyens

Avec l'association Agenda Saint-Nolff 21

Comment une initiative lancée par des élus peut-être pérennisée par les citoyens pour favoriser l'installation?

21h45

■ Actions possibles d'une commune pour l'installation

Intervenant : Guy Moreau - Elu à la mairie de Séné

22h15

■ Echanges avec le public suivi d'un pot

Un livret sera remis en fin de soirée sur les outils institutionnels (SAFER, ODASEA, chambre de l'agriculture, DDA) et un complément des interventions de la soirée.

■ ■ ■ Renseignements pratiques

Vous pouvez contacter :

Le GAB 56
Céline ROLLAND
02 97 66 32 62

La MARMITE
Vanessa SIMON
02 97 67 28 06

Favoriser l'installation agricole sur notre territoire !

Alors que le monde agricole s'éloigne des villes, comment conserver ou accueillir des paysans sur nos territoires? Citoyens, associations, collectivités, des solutions existent pour être acteur du maintien de l'agriculture de proximité.

Consommer localement c'est être relié à son territoire, se nourrir des produits de saison, au coût direct, donner une dimension sociale à l'approvisionnement en nourriture, créer des échanges, et une reconnaissance entre le producteur et le consommateur. D'un point de vue environnementale, les transports et les emballages sont réduits et les paysages gardent un caractère rural, gage de diversité des milieux.

Des consommateurs bio de plus en plus nombreux...

Convaincus par les produits bios, les français tendent à consommer en de plus en plus, comme en témoigne l'évolution de ce marché de l'ordre de 10% par an depuis 5 ans. En 2009, 46% des français ont consommé au moins un produit biologique, au moins une fois par mois. Ils étaient 44% en 2008 et 42% en 2007. Les résultats du Baromètre 2009 de l'Agence BIO réalisé par le CSA* confirment ainsi l'intérêt pour les produits bio.

Localement, des AMAP fleurissent pour permettent aux consommateurs un lien direct avec le producteur, mais la liste d'attente est parfois longue avant d'avoir un panier de produits bio... faute de producteurs. Dans ce contexte favorable de la consommation la stagnation de la production constitue un frein évident.

La production bio insuffisante...

Avec une quinzaine d'installations en bio chaque année depuis 2007, le Morbihan compte aujourd'hui plus de 270 producteurs bios, 40 nouveaux producteurs soit 2.2% de la S.A.U. agricole départementale. Pour répondre à la demande et aux objectifs énoncés à l'issu du Grenelle de l'environnement 6% des surfaces bio en 2013 et 20% en 2020, la filière bio doit dynamiser sa production et trouver de nouveaux producteurs.

Des paysans sans terre...

De nombreux jeunes souhaitent s'installer en agriculture sur des petites structures en vue de vendre en direct leur production (maraîchage, transformation laitière, paysan boulanger...) mais leur projet ne peut aboutir faute de trouver des terres pour s'installer. Aujourd'hui, une vingtaine de futur(e)s paysannes et paysans sont dans cette situation précaire.

Des freins à l'installation...

- La pression foncière en zone littorale, les agrandissements des exploitations existantes
- Le prix de l'hectare souvent trop élevé
- L'inadéquation entre les terres disponibles et les projets (surfaces)
- Le logement (zone littoral, maison d'habitation en propriété et souvent non cédée en cas de transmission, problème de permis de construire...)

Face à ces constats, et en tant qu'élus, ou citoyens, vous pouvez être acteur pour faciliter les installations en agriculture bio.